

Des gestes à la portée de tous pour profiter de la nature printanière



Des gestes à la portée de tous pour profiter de la nature printanière

Le printemps est une saison propice aux balades et à la découverte de la nature, au jardin comme le long des sentiers. Le Gers reste un département rural, véritable refuge pour une faune commune comme menacée. En cette saison de haute vulnérabilité pour les animaux en pleine reproduction, voici quelques conseils pour profiter de la beauté qui nous entoure tout en la préservant au mieux délivrés par la Délégation Gers de la LPO Occitanie.

Pour un jardin florissant de biodiversité

Après le 15 mars, il est conseillé de laisser la taille-haie de côté. Saviez-vous que les agriculteurs ont interdiction de tailler leurs haies et bordures de bois entre mi-mars et mi-août afin de préserver les espèces qui y ont élu domicile pour la saison de reproduction ? Mais pour les jardiniers amateurs, il est aussi vivement recommandé de faire de même afin de laisser un maximum de chances aux oiseaux et insectes qui s'y réfugient.

Si les nichées réussissent, il est possible de trouver des oisillons en émancipation, parfois au sol. A quelques exceptions près, telles que l'Effraie des clochers ou le Martinet noir par exemple, sachez qu'il est parfaitement normal qu'un oisillon prenne son envol avant d'être parfaitement autonome. Ses parents continuent à le nourrir au sol. S'il n'est pas en danger immédiat, surtout ne le touchez pas. S'il y a des chats dans les parages, alors vous pouvez placer l'oisillon dans un carton ou un pot de fleur et le mettre en hauteur dans une haie ou autre, proche de là où vous l'avez trouvé.

Si vous avez un jardin, sachez que les hérissons, grands alliés du jardinier car friands de limaces, adorent les tas de branchage et restes de tonte pour hiverner et se cacher la journée. En plus d'être interdit, brûler les déchets verts peut être dévastateur pour la petite faune qui vit cachée en dessous, et il est donc conseillé de laisser son tas de déchets verts décomposer naturellement, ou de les porter à la déchèterie.

Impossible de mentionner alliés du jardin sans aborder les couleuvres et autres reptiles, friands de rongeurs en tout genre ! Sachez qu'ils sont tous protégés. Si un serpent s'introduit dans votre maison, il suffit souvent de le guider calmement vers la sortie à l'aide d'un balai ou d'une serpillière. Cela dit, si vous ne réussissez pas à le faire sortir, n'hésitez pas à contacter le pôle médiation Faune sauvage de Nature en Occitanie au 07.81.31.96.70 qui intervient dans tout le département.

Concernant les oiseaux, comme nous, ils ont besoin d'eau toute l'année. Le meilleur conseil pour les admirer : leur tenir un abreuvoir à disposition. Un simple dessous de pot-de-fleur suffit pour les voir boire et se baigner par tout temps et en toute saison. Par contre, il est déconseillé de leur donner de la nourriture en dehors des fortes périodes de gel hivernales car cela pourrait perturber leurs cycles naturels. Les filets de boules de graisses et graines sont aussi déconseillés car ils peuvent se prendre les pattes dedans.

Au nourrissage artificiel, préférez donc la préservation de leur réserve d'alimentation naturelle. Ainsi, en plus de la suppression des produits phytosanitaires, nocifs pour les insectes qui constituent la base de toute une pyramide alimentaire, il est conseillé de pratiquer la tonte différenciée au jardin, et des laisser des bandes d'herbes hautes et intouchées, extrêmement favorables à la biodiversité.

A l'extérieur du jardin, le respect est de mise

En balade en campagne ou en forêt, il est vivement conseillé de tenir les chiens en laisse lors de la période de nidification des oiseaux (mars à août) et de rester dans les sentiers battus. En effet, de nombreuses espèces nichent au sol : Alouettes des champs et lulu, Bruants proyer et zizi, Busard Saint-Martin, Caille des blés, Perdrix rouge, etc. Ces espèces sont celles qui souffrent le plus de la disparition de leurs milieux naturels et leurs populations ont chuté drastiquement ces dernières décennies ; il est essentiel de les protéger au mieux.

Enfin, pour les agriculteurs qui utilisent des effaroucheurs ou « tonne-fort » au moment des semis : il est préférable de les éloigner un maximum des haies et arbres isolés afin de limiter le dérangement des nichées qui s'y trouvent

L'initiation à l'ornithologie, à la portée de tous

Pour cela, un seul mot d'ordre : restez curieux ! Prenez le temps d'observer et d'écouter les oiseaux qui vous entourent : il n'y a pas d'âge pour apprendre à les connaître et à les reconnaître. Pour vous initier, sachez que la Délégation Gers de la LPO Occitanie organise une sortie par mois dans le département, où ornithologues débutants ou chevronnés sont les bienvenus. Une réunion mensuelle, tous les deuxièmes mardis du mois à 18h30 à la salle de réunion du boulodrome, impasse Lloret à Auch, permet également à tout un chacun de partager ses observations ou d'en apprendre plus sur les oiseaux.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter la LPO Délégation Gers. Adresse mail : gors@lpo.fr Site Internet : gors.lpo.fr

La Délégation Gers de la LPO Occitanie

Créé en 1989, baptisé « La Tchourre » du nom gascon du Troglodyte mignon, le Groupe Ornithologique Gersois est une association à but non lucratif qui a pour objet l'étude et la connaissance des oiseaux, la protection des espèces les plus menacées et de leur milieu naturel, ainsi que la sensibilisation des publics. L'association s'est donnée comme objectifs de partager une passion commune, d'améliorer les connaissances sur la répartition, la biologie, l'écologie et les menaces de l'avifaune du département du Gers et de faire découvrir les oiseaux et la nature à un large public.

Depuis sa création, l'association mène et coordonne différents inventaires, suivis et enquêtes sur le département, sur certaines espèces, groupes d'espèces ou milieux. Depuis 1990, elle gère une base de données ornithologiques riche de plusieurs centaines de milliers observations collectées par des bénévoles, constituant un véritable observatoire permanent de l'état de l'avifaune départementale.

L'association met également en place des actions de protection diverses comme l'obturation des poteaux téléphoniques, la pose de nichoirs à Chevêches, la sauvegarde de nichées de Busards dans les parcelles cultivées, l'aménagement et la gestion de sites naturels, etc. Elle est aussi consultée pour apporter des avis sur divers projets d'aménagement du territoire.

Le Groupe assure aussi des balades ornithologiques ouvertes à tous sur les sites intéressants du département et au-delà. Régulièrement, ses membres interviennent à l'occasion d'animations diverses sur le thème des oiseaux. Les adhérents sont conviés à une réunion et à une sortie mensuelles, pour partager les plaisirs de la découverte des oiseaux. Le GOG a rejoint la LPO Occitanie le 1er janvier 2024 et en devient la Délégation Gers.